

PERCEPTION DU BIEN-ETRE ANIMAL PAR LES ELEVEURS DE VOLAILLES DE CHAIR

Laura Malejac^{1,2}, Mily Leblanc Maridor¹, Catherine Belloc¹, Jocelyn Marguerie²

¹BIOEPAR, INRA, Oniris, Université Bretagne Loire - Route de Gachet - 44307 NANTES

²FILLAVET – 7 rue des Artisans – 79300 BRESSUIRE

malejac.laura@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le bien-être animal est un sujet qui anime de nombreux débats au sein de la société. Si l'acceptabilité sociétale et les attentes des citoyens sur le bien-être sont documentées, l'opinion et la perception des éleveurs sur le bien-être et sur ce regard de la société sur l'élevage et sur le bien-être l'est moins, en particulier pour les éleveurs de volailles de chair. Cette étude, à l'initiative des vétérinaires avicoles du Réseau Cristal, a été menée pour comprendre la vision du bien-être animal des éleveurs afin de pouvoir mieux les conseiller. Un questionnaire a été diffusé par courriel auprès de 520 éleveurs de volailles de chair et 80 d'entre eux ont répondu. Plus de la moitié des éleveurs interrogés (53,84%) définissent le bien-être animal comme la manière dont les animaux d'élevage sont traités et par leurs conditions de vie. Un autre profil d'éleveurs se dessine avec environ 40% d'entre eux plutôt centrés sur l'animal en définissant le bien-être soit comme la satisfaction des besoins physiologiques, comportementaux et environnementaux de l'animal (18,8%) soit comme la protection ou le respect des animaux (21,2%). Pour tous, le prendre en compte leur apparaît comme une nécessité. Les éleveurs ont de bonnes connaissances concernant les indicateurs et les facteurs environnementaux clefs du bien-être des volailles. Concernant l'accompagnement pour une meilleure prise en compte du bien-être en élevage, les éleveurs semblent favoriser un intervenant physique, et ils ont donc de réelles attentes vis-à-vis des techniciens et des vétérinaires. En particulier, les éleveurs sont demandeurs de formation et de conseils dans le domaine. Ce travail apporte des connaissances qui peuvent permettre d'améliorer non seulement l'échange entre les vétérinaires, la filière de production et les éleveurs, mais également avec la société, sur le sujet du bien-être animal.

ABSTRACT

PERCEPTION OF ANIMAL WELFARE BY POULTRY FARMERS

Animal welfare is a subject that drives many debates in the society. If the societal opinion on animal welfare is documented, the opinion of the breeders is poorly known, especially for poultry farmers. This study, initiated by veterinarians of the Réseau Cristal, was conducted to understand the way farmers consider animal welfare to be able to advise them on this subject. A questionnaire was mailed to 520 farmers and 80 of them responded. Farmers describe animal welfare as the way farm animals are treated and their living conditions. Taking it into account is necessary according to farmers. Farmers have good knowledge of indicators and key environmental factors of poultry welfare. Regarding support for the implementation of welfare, farmers prefer a physical advisor, and they have real expectations towards technicians and veterinarians. In particular, farmers are expecting education and advices. This work brings knowledge that can improve the dialogue between veterinarians, the production chain and farmers, but also with the society, on the subject of animal welfare.

INTRODUCTION

Le bien-être animal (BEA) est une notion complexe, autant scientifique, éthique que philosophique. Il est défini comme harmonie entre l'individu et son environnement, un état physique et mental de l'animal avec la satisfaction de ses besoins physiologiques, comportementaux et environnementaux correspondant aux cinq libertés proposées par le Farm Animal Welfare Council (1992) et reprises par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Si l'acceptabilité sociétale de l'élevage et notamment les attentes des citoyens sur le bien-être animal a fait l'objet de travaux récents (Eurobaromètre 2015, Delanoue et al 2017), l'enjeu pour les filières est de mieux prendre en compte le regard de la société. Dans ce cadre, la perception que les éleveurs ont (i) du bien-être animal et (ii) du regard de la société sur le sujet est très importante. Récemment des études ont été réalisées dans le cadre du projet CASDAR ACCEPT permettant notamment de mieux comprendre le regard de la société sur l'élevage et la perception des éleveurs (Roguet et al 2017). En France, les productions de volailles de chair sont réglementées au même titre que les autres élevages par la directive 98/58/CE et l'arrêté du 25 octobre 1982 concernant la protection animale. Cette filière aux productions très diversifiées est également concernée par une réglementation de protection animale spécifique portant sur l'élevage de poulet de chair (arrêté du 28 juin 2010) qui est une transposition de la directive européenne 2007/43/CE. Les vétérinaires, en charge de la protection animale, sont garants de la santé et du bien-être des animaux dans les élevages.

C'est dans ce contexte que la problématique de cette étude a été définie : quelle est la perception du bien-être animal par les éleveurs de volailles de chair et quelles sont leurs attentes par rapport aux conseillers susceptibles de les accompagner dans des démarches visant à améliorer le bien-être dans leurs élevages ? Cette enquête réalisée à l'initiative des vétérinaires du Réseau Cristal s'articule autour de plusieurs objectifs : (i) prendre connaissance de la définition du bien-être animal qu'adoptent les éleveurs, (ii) évaluer leur perception de l'animal et des conditions d'élevage, de la réglementation sur la protection animale en vigueur, du regard de la société, et (iii) faire un état des lieux des intervenants les accompagnant déjà pour le bien-être de leurs animaux, ainsi que de leurs attentes vis-à-vis de ceux-ci.

1. MATERIELS ET METHODES

1.1. Constitution de l'échantillon

La population d'étude est l'ensemble des éleveurs de volailles de chair clients des vétérinaires avicoles du Réseau Cristal. Cette enquête a donc été diffusée chez des éleveurs avec des espèces et des types de production (standard, plein air...) différentes.

1.2. Elaboration et réalisation du questionnaire

Sept grandes parties sont abordées dans le questionnaire : élevage et système de production ; le BEA : définition et importance perçue ; le BEA en production de volaille de chair ; informations et communication sur le BEA avec la société ; BEA et réglementation ; quels moyens pour protéger le BEA des volailles de chair ; quels intervenants pour protéger le BEA des volailles de chair.

Ce questionnaire était constitué de 62 questions fermées et de deux questions ouvertes permettant un commentaire libre. Sur les questions fermées, nous avons recueilli une diversité de réponses sous forme d'échelles de Lickert, de type dichotomique (oui/non), sous forme de réponses à choix unique ou sous forme de réponses multiples à choisir parmi plusieurs propositions. Les réponses aux questions ouvertes ont été analysées en les regroupant par catégories.

1.2.1. Elevage et système de production

La première partie du questionnaire (huit questions) permettait d'établir le profil des répondants (sexe, âge, département, année d'installation, production (nombre de volailles/an), espèce(s) de volaille(s) produite(s), signe de qualité de la production).

1.2.2. Le BEA : définition et importance perçue

La deuxième partie avait pour objectif principal de connaître la définition du BEA pour les éleveurs (une question fermée à choix unique) et l'importance éventuelle de le prendre en compte (trois échelles de Lickert et une question à réponses multiples).

1.2.3. Le BEA en production de volaille de chair

Cette troisième partie composée de neuf questions permettait d'interroger les éleveurs sur la perception de l'animal et sa capacité à ressentir de la douleur (quatre échelles de Lickert et une question à réponses multiples sur les opérations supposées douloureuses réalisées en élevage). Par ailleurs, il s'agissait d'évaluer les connaissances des éleveurs concernant les indicateurs (santé et comportement) et les facteurs environnementaux (paramètres d'élevage) clefs en lien avec le bien-être des volailles de chair (trois questions à réponses multiples). Enfin, une question (échelle de Lickert) concernait l'existence d'un lien entre BEA et résultat économique des lots.

1.2.4. Informations et communication sur le BEA avec la société

L'objectif était d'évaluer la perception qu'ont les éleveurs du regard porté par la société sur leur métier (cinq questions dont deux échelles de Lickert et trois questions à réponses multiples). Il leur était également demandé leur ressenti sur les débats actuels et les moyens à mettre en œuvre pour qu'ils aient une meilleure information et formation vis-à-vis du BEA (sept questions). Cette meilleure compréhension permettra également d'articuler les débats entre les filières de productions animales et la société (six questions fermées et une question ouverte). Une

question à réponses multiples leur permettait de préciser les interlocuteurs privilégiés devant s'impliquer dans la formation et la communication.

1.2.5. BEA et réglementation

La cinquième partie s'intéressait d'abord à la connaissance et à la mise en application de la réglementation par les éleveurs (une question à choix unique, trois échelles de Lickert et une question à réponses multiples). Ensuite nous leur avons demandé leur opinion quant à son évolution future et les modifications possibles qu'ils aimeraient y voir (une question à choix unique, trois échelles de Lickert et une question à réponses multiples).

1.2.6. Quels moyens pour protéger le BEA des volailles de chair ?

Cette partie permettait d'interroger les éleveurs sur les moyens d'intervention, les méthodes d'évaluation mais aussi sur les moyens d'amélioration du BEA (deux échelles de Lickert, trois questions à réponses multiples et une question dichotomique).

1.2.7. Quels intervenants pour protéger le BEA des volailles de chair ?

L'objectif était d'évaluer si les éleveurs sont accompagnés en élevage pour le BEA, de quelle façon ils voudraient l'être et par quel(s) intervenant(s) (trois échelles de Lickert, trois questions à réponses multiples, une question ouverte).

1.3. Diffusion et traitement des questionnaires

La prise de contact avec les éleveurs a été réalisée par courriel, les adresses électroniques étant fournies par les vétérinaires en charge du suivi sanitaire des élevages et/ou les organisations de production (via les techniciens).

Au total 520 éleveurs ont été contactés et 80 ont complété le questionnaire. L'enquête a circulé entre le 20 juin 2018 et le 24 juillet 2018. Une analyse descriptive des données a été réalisée afin de faire un état des lieux vis-à-vis de ces différentes thématiques et de voir si des profils d'éleveurs émergent parmi ceux ayant répondu.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

Le BEA est une notion de « bien-traitance » et relève des conditions d'élevage pour les éleveurs de volailles de chair. En effet, pour une majorité d'entre eux (53,8%) (Tableau 1), il est défini comme la « manière dont les animaux d'élevages sont traités et leurs conditions de vie ». Dans une moindre mesure (40%), les éleveurs considèrent que le bien-être est une notion centrée sur l'animal (satisfaction des besoins physiologiques, comportementaux, environnementaux de l'animal, protection ou respect des animaux).

Dockes et Kling-Eveillard (2007) ont mis en évidence quatre profils d'éleveurs concernant la représentation qu'ils se font de leurs animaux : Eleveur pour l'animal (l'animal fait partie de la vie de l'éleveur),

Eleveur avec l'animal (éleveur est un métier, communiquer avec l'animal en fait partie), Eleveur malgré l'animal (l'animal est une contrainte du métier d'éleveur), Eleveur pour les technologies (la relation à l'animal n'est pas centrale dans le métier d'éleveur, passion pour les techniques de l'élevage).

Tableau 1 : Définition du BEA par les éleveurs

Définition du bien-être animal	%
La manière dont les animaux d'élevage sont traités et leurs conditions de vie	53,8
La satisfaction des besoins physiologiques, comportementaux et environnementaux de l'animal	18,8
L'harmonie entre l'animal et son environnement	3,8
La protection des animaux	1,2
Le respect des animaux	20
Ne sais pas	1,2
Autre	1,2

Les profils dessinés dans notre étude le sont en volailles de chair, uniquement à partir des différentes définitions du BEA des éleveurs, alors que leurs quatre profils étaient établis sur de nombreux critères. Même si le contexte d'approche est différent (étude pluri-espèces et profils multidimensionnels), notre étude fait émerger deux profils d'éleveurs différents en fonction de leur rapport à l'animal avec des éleveurs plutôt centrés sur la technique ayant mis en avant les conditions d'élevage et d'autres plutôt centrés sur l'animal qui se rapprochent des profils « éleveur avec l'animal » et « éleveur pour la technique » déjà établis.

D'après les résultats de notre enquête, la définition du BEA des éleveurs n'est pas influencée par le signe de qualité et elle ne semble pas impacter le choix d'un moyen d'amélioration du BEA en élevage. Notre étude met également en évidence que le signe de qualité produit n'influence pas « la nécessité de prendre en compte le BEA », « la raison pour laquelle il est important de prendre en compte le BEA », ou encore le fait de « devoir mieux protéger le BEA ». Pour 67,5% des éleveurs interrogés, prendre en compte le BEA est une nécessité et ceci afin d'améliorer les conditions de vie et la santé des animaux (63,8%). Seuls 6,3% le voient comme une contrainte réglementaire et 22,5% soulignent qu'il s'agit également d'une demande des consommateurs, le prendre en compte permet alors de répondre à la demande sociétale (16,3%).

Dans l'ensemble, les éleveurs ont une opinion positive du BEA et une corrélation positive entre impact économique et BEA est reconnue par les éleveurs (87,5% soulignent que le BEA est « totalement » ou « plutôt » lié à un bon résultat économique). Pour 11,3% d'entre eux, prendre en compte le BEA est même la raison principale pour améliorer la rentabilité de l'élevage.

Tableau 2 : Facteurs environnementaux impactant le bien-être des volailles de chair

Facteurs environnementaux	Oui (%)
Accès eau/aliment	95
Qualité de la litière	93,8
Ventilation	92,5
Densité	92,5
Température ambiante	91,2
Qualité de l'air	88,7
Lumière naturelle dans le bâtiment	63,7
Programme lumineux	61,2
Accès à l'extérieur	50

D'après les éleveurs, la quasi-totalité des facteurs d'élevage sont importants pour le BEA (Tableau 2). L'arrêté du 27 juin 2010 concernant la protection du poulet de chair impose des contraintes concernant le programme lumineux réglementairement. Bien qu'il ait été montré qu'il existait un impact du programme lumineux sur l'activité des animaux et qu'une lumière suffisante avec des périodes de nuit permettait chez les poulets de chair de limiter les problèmes locomoteurs et de réduire les pododermatites (Deep et al 2010), les éleveurs n'ont pas placé ce facteur comme primordial. Sur le terrain, en fonction des bâtiments (avec ou sans lumière naturelle), on observe une grande diversité de pratiques concernant le programme lumineux en termes de durée des périodes d'éclairage et de nuit, d'intensité lumineuse et d'évolution en cours de bande. Cette diversité de pratiques notées sur le terrain associée à un manque d'informations des éleveurs sur les bienfaits de la lumière est peut être une hypothèse expliquant que seulement 61,2% ont répondu que le programme lumineux impactait sur le bien-être des volailles de chair. Dans l'enquête réalisée en 2016 dans le cadre du projet CASDAR ACCEPT auprès de 2000 citoyens, 60% des personnes jugent prioritaire d'offrir un accès au plein-air à tous les animaux. Dans notre étude, les éleveurs sont également conscients que l'accès au plein-air est une forte attente sociétale, mais uniquement 50% d'entre eux le placent comme un facteur environnemental essentiel et selon eux l'élevage en claustration de volailles de chair n'est pas incompatible avec le BEA. Cette vision n'est pas totalement partagée par les éleveurs engagés dans l'agriculture biologique ou dans les productions label rouge (53,3% d'entre eux pensent que l'élevage hors sol est incompatible avec le BEA).

Dans notre étude, pour les éleveurs, les volailles sont des êtres sensibles (78,8 %) capables de ressentir la douleur (87,6%). Ce résultat est en accord avec celui de Dockes et Kling-Eveillard (2007), qui avaient montré que les éleveurs, quelle que soit leur production, définissent l'animal comme un être sensible et que tous le pensent capable de ressentir la douleur. De même, les différentes interventions telles que la coupe des griffes ou du bec ou encore le

chaponnage sont reconnues comme pouvant être sources de douleur. Plusieurs études montrent que la coupe du bec peut être à l'origine de névromes et de douleurs persistantes (Rochar et al 2008). Néanmoins, les éleveurs jugent que la douleur est suffisamment prise en charge lors de ces interventions à l'exception des éleveurs de canard de barbarie. Cette différence est probablement liée aux pratiques en élevage. En effet, la coupe du bec et des griffes est systématique en élevage de canard de barbarie et réalisée à quinze jours d'âge dans l'élevage alors que l'époinçage et/ou le dégriffage des autres volailles de chair n'est pas systématique et est réalisé au laser au couvoir.

Les résultats concernant la perception par les éleveurs du regard de la société sur l'élevage et le BEA soulignent que la majorité des éleveurs pensant que l'image perçue de la production par la société est mauvaise se sentent mis en accusation (80,5%). Ils sont encore 33,3% à avoir ce même sentiment parmi les éleveurs pour lesquels la production de volailles a une bonne image dans la société française. Ces résultats sont cohérents avec les résultats obtenus dans l'enquête menée dans le cadre du projet ACCEPT sur la perception et prise en compte par les éleveurs du regard de la société sur l'élevage (Roguet et al 2017).

Dans notre étude, les répondants estiment que les connaissances des citoyens français sur l'élevage avicole sont peu élevées (13,8%), faibles (26,3%), très faibles (36,3%) voire nulles (22,5%) ce qui est en accord avec l'étude de Roguet et al (2017). D'après les éleveurs, les éléments de BEA qui préoccupent les citoyens seraient d'abord les conditions de logement (50%), les conditions d'abattage (27,5%) puis la taille des élevages (16,3%). Ces résultats montrent que les éleveurs appréhendent bien le regard de la société tel que décrit dans les résultats d'un sondage réalisé auprès des citoyens français sur leur perception de l'élevage où 59% des citoyens se disaient insatisfaits des conditions de vie des animaux d'élevage (Delanoue et al 2017). Néanmoins, dans ce sondage, 60% des citoyens jugeaient prioritaire d'offrir un accès plein air à tous les animaux alors que seulement la moitié des éleveurs de notre étude le considère comme un facteur clé pour le BEA. Par ailleurs, seulement 2,5% des éleveurs ont cité les interventions douloureuses comme un élément préoccupant du BEA pour les citoyens ce qui concorde avec le fait que la majorité d'entre eux pensent que la gestion de la douleur de l'époinçage et du dégriffage est suffisante. Ce point est intéressant et souligne parfois le décalage existant entre éleveurs et citoyens, voire même au sein des éleveurs selon les pratiques mises en place.

Les critiques de la société ont un effet majoritairement négatif sur les éleveurs qui se sentent souvent mis en accusation (Tableau 3). Pour les éleveurs de notre étude, elles sont source de tristesse (41,3%), d'énervement (20%) voire de démotivation (11,3%). Néanmoins 63,8% d'entre eux sont prêts à faire évoluer leurs pratiques d'élevage. La majorité des éleveurs (95%) pensent aussi que les débats autour du

BEA vont s'intensifier dans les années à venir et la communication apparaît pour eux comme un moyen d'amélioration de l'image de l'élevage dans la société (50% sont favorables et 32,5% y voient un moyen de diffuser une image positive du métier d'éleveur). Bien que pour 11,3% des éleveurs, des craintes existent, ils estiment tous (92,5%) que le dialogue est à améliorer et qu'ils doivent y participer activement. Dans le sondage réalisé par Delanoue et al (2017), même si 57% des citoyens estimaient mal connaître les pratiques et les conditions d'élevage et que la plupart d'entre eux en avaient une image globalement négative, ils exprimaient également avoir confiance dans les explications du métier données par les éleveurs, ce qui vient compléter et appuyer le fait que la communication sur l'élevage est à mettre en avant.

Concernant la réglementation appliquée, à l'heure actuelle, uniquement les élevages de poulets de chair en claustration, l'avis général des éleveurs est favorable à ce que les autres productions de volailles de chair soient réglementées (90,1% ont répondu oui ou plutôt oui). Toutefois, l'instauration de nouvelles réglementations est aussi paradoxalement redoutée par les éleveurs (73,8% incluant les éleveurs de poulets standards, certifiés et labels) essentiellement par peur qu'elle ne devienne trop exigeante (41,3%) vis-à-vis d'autres sujets. En effet, les éleveurs souhaiteraient ainsi approfondir leurs connaissances de l'animal en ce qui concerne les maladies (85%), le comportement (77,5%), les lésions d'abattoir évocatrices d'une atteinte au BEA (68,7%) et la physiologie (55%).

Concernant les intervenants pour la protection du BEA, 82,5% se disent être accompagnés en élevage, principalement par les techniciens (86,2%) et les vétérinaires (79,5%) puis par les organisations de production (62,3%). Les éleveurs placent les intervenants physiques techniciens et vétérinaires comme les premiers interlocuteurs sur le BEA. Lors de ce travail, les éleveurs ont également exprimé leurs attentes vis-à-vis des vétérinaires. Ils aimeraient ainsi avoir plus de conseils pendant les visites (89,3%), une intervention annuelle pendant le bilan sanitaire (91,8%) et une formation spécifique (66,2%).

CONCLUSION

Ce travail met les éleveurs de volailles de chair au centre des débats concernant le bien-être animal. Dans l'ensemble, les éléments d'analyse recueillis montrent

La législation française concernant la protection des animaux d'élevage n'est pas connue par la moitié des éleveurs. Ceci est une lacune importante, qui met en évidence l'importance d'une communication particulière sur ce sujet à destination des éleveurs.

Dans notre étude, 78,8% des éleveurs connaissent les moyens d'action et d'amélioration du BEA. La zootechnie, la connaissance précise des besoins des volailles et l'enrichissement du milieu sont pour eux les principaux moyens d'amélioration. Pour les éleveurs, les indicateurs clefs du BEA sont ainsi la mortalité (76,25%), les boiteries (76,25%), les pododermatites (75%), les brûlures au jarret (72,5%), les ampoules du bréchet (71,25%), l'expression de comportements naturels (67,5%) et le stress des animaux (65%). L'évaluation du bien-être des lots et une meilleure connaissance des lésions d'abattoir témoins d'une atteinte au BEA semblent primordiales pour les éleveurs même si 60% d'entre eux disent ne pas connaître de méthodes claires d'évaluation du BEA et seulement trois des éleveurs qui connaissent une méthode d'évaluation du BEA l'utilisent. Ce résultat souligne donc un décalage et met en exergue la demande de formation et d'information des éleveurs en ce qui concerne le BEA mais également

que les éleveurs ont une perception positive du bien-être animal et qu'ils le considèrent comme un atout économique. De plus, ce que pensent les éleveurs du regard de la société est effectivement en accord avec ce que pense la société de l'élevage

Ce travail constitue un appui pour les vétérinaires et les acteurs de l'élevage souhaitant s'investir pour le bien-être des volailles de chair. Il permet notamment de mettre en évidence les façons d'intervenir les plus attendues par les éleveurs et donc de mettre en place des interventions en élevage, ou encore de créer des offres de formations et de conseils spécifiques pour les éleveurs. Cette enquête apporte des informations pour améliorer le dialogue entre vétérinaires, éleveurs mais également entre les filières de productions animales et les citoyens. Ces travaux soulignent à la fois la nécessité d'une communication vis-à-vis des éleveurs pour les inciter à réfléchir sur leurs pratiques, sur leur métier afin de pouvoir être à même de communiquer sur leur métier d'éleveur de volailles de chair, sur leur relation avec leurs animaux et sur l'élevage en lui-même. Et vis-à-vis des citoyens pour apporter une meilleure connaissance de l'élevage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Deep A. et al 2010. *Poultry Science*. 89(11):2326-2333.
- Delanoue E. et Roguet C. 2015. *INRA Productions Animales*. 28(1):39-50.
- Dockes A.C. et Kling-Eveillard F. 2007. *INRA Productions animales*. 20(1):23-28.
- Eurobaromètre. 2015. Spécial 442.
- Grannec M.L. et al 2016. *Chambre d'agriculture de Bretagne*: 4.
- Rochar O. et al 2008. *Les Journées De La Recherche Des Palmipèdes à Foie Gras*.
- Roguet C. et al 2017. *Tech PORC*. 17-19.